

# L'ÉC LU SE

BULLETIN MUNICIPAL  
VILLE DE CHAMBLY

## Bâtir les fondations de demain : nos réalisations de 2024

PAGES 4-5

DÉCEMBRE  
2024

Vol. 37 / N° 4

LA SCIENCE  
DERRIÈRE  
LE BUDGET  
MUNICIPAL  
EXPLIQUÉE  
PAGES 6-7



450 658-8788 / [espacechambly.ca](http://espacechambly.ca) / [ville.chambly.qc.ca](http://ville.chambly.qc.ca)



## MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

Et si nous profitons des prochains jours pour propager la bienveillance et le partage au sein de notre communauté ?

Ce défi, je nous le lance collectivement. Notre municipalité compte de nombreux organismes communautaires qui ont besoin de notre soutien, afin de poursuivre leur précieuse mission. Je vous invite donc à voir de quelle façon vous pourriez leur venir en aide si vous le pouvez.

Il faut le souligner, notre communauté est riche d'âmes charitables, qui donnent leur temps à l'un ou l'autre des 56 organismes communautaires reconnus par la municipalité. Grâce à eux, notre collectivité peut compter sur une offre de services variée, qui profite à toute la population.

Chambly est d'ailleurs pleinement consciente que le bénévolat représente un engagement collectif. Voilà pourquoi nous avons déployé de nombreuses activités de reconnaissance et de valorisation, afin de faire briller nos bénévoles de mille et une façons. Le Programme de soutien et de reconnaissance des bénévoles, le brunch des administrateurs et la Soirée de reconnaissance des bénévoles en sont quelques exemples.

Je suis d'ailleurs très fière de souligner que nos nombreux efforts nous ont valu le prestigieux Prix du bénévolat en loisirs et en sport Dollard-Morin, dans le volet soutien au bénévolat – municipalité.

Au nom des employés municipaux et des membres du conseil municipal, je souhaite que ce temps des Fêtes soit pour vous une période de ressourcement avec ceux qui vous sont chers, et qu'elle soit parsemée de rires, de douceur, et surtout, d'amour.

**Votre mairesse,**  
**ALEXANDRA LABBÉ**

450 658-0624 • mairesse@ville.chambly.qc.ca

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



**CARL TALBOT**  
District du Canton  
514 712-2480  
carl.talbot@ville.chambly.qc.ca



**COLETTE DUBOIS**  
District Charles-Michel-De Salaberry  
514 974-7587  
colette.dubois@ville.chambly.qc.ca



**SERGE SAVOIE**  
District Antoine-Louis-Fréchette  
514 816-6449  
serge.savoie@ville.chambly.qc.ca



**JUSTIN CAREY**  
District du Ruisseau  
819 918-6145  
justin.carey@ville.chambly.qc.ca



**JEAN-PHILIPPE THIBAULT**  
District du Bassin  
438 523-1576  
jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca



**ANNIE LEGENDRE**  
District de la Petite Rivière  
514 430-5431  
annie.legendre@ville.chambly.qc.ca



**LUC RICARD**  
District Louis-Franquet  
514 249-0562  
luc.ricard@ville.chambly.qc.ca



**JEAN-FRANÇOIS MOLNAR**  
District des Grandes-Terres  
514 979-0900  
jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca

## L'ÉCLUSE

1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1  
ville.chambly.qc.ca • communications@ville.chambly.qc.ca

Le bulletin municipal L'Écluse est publié par le Service des communications et relations avec les citoyens de la Ville de Chambly et distribué dans tous les foyers et places d'affaires de la municipalité. Prochaine édition : mars 2025

# Gestion des actifs : une pratique gagnante à adopter

La gestion des actifs est une pratique qui gagne en popularité auprès des municipalités de grande taille. Chambly n'y fait pas exception. Nouvellement créé, le comité de gestion des actifs a pour mission de mettre en place des actions en lien avec la gestion de nos infrastructures municipales et d'en faire le suivi.



La majorité des services que vous rend votre municipalité reposent sur des infrastructures. La gestion des actifs vise donc à administrer ces infrastructures de façon efficace, durable et équitable.

Ainsi, la gestion des actifs est un outil qui permet d'optimiser les ressources financières et de prolonger la durée de vie des infrastructures. En d'autres mots, avoir une connaissance détaillée de l'état des infrastructures aide les municipalités à s'assurer qu'elles interviennent de la bonne façon et au bon moment.

Ceci est d'autant plus important dans un contexte où les changements climatiques peuvent s'avérer particulièrement dommageables.

## CETTE DÉMARCHÉ RESPONSABLE PRÉSENTE PLUSIEURS AVANTAGES :

- Elle garantit que les citoyens reçoivent des services correspondant à leur capacité de payer.
- Elle permet de comprendre que le mauvais état des infrastructures entraîne de grands risques de bris et d'accidents. Plus on tarde à agir, plus les risques sont élevés.
- Elle fournit des renseignements pertinents et des données essentielles pour faciliter la prise de décision quant à l'entretien des infrastructures.
- Elle devient un outil pour prioriser les projets, dans un contexte de restrictions budgétaires.
- Elle nous permet de documenter les besoins en investissements, afin de justifier les budgets d'opération et d'entretien.

Environ 70 % des municipalités de plus de 30 000 habitants possèdent un plan de gestion de leurs actifs. Il s'agit d'une pratique gagnante que toutes les municipalités ont intérêt à adopter.

La méthode porte déjà ses fruits. Une aide financière dont la Ville a bénéficié récemment pour la réfection du réseau d'aqueduc a été bonifiée de quelques centaines de milliers de dollars, puisque la municipalité a pu démontrer qu'elle avait mis en place un plan de gestion des actifs en eau.

# Les réalisations de votre municipalité en 2024

Quels projets votre municipalité a-t-elle menés cette année ? Voici un coup d'œil sur les grands chantiers, totalisant 34 M\$, qui ont occupé l'équipe municipale.

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX – 21,15 M\$

### STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – 15,3 M\$

Mise aux normes et modernisation du bâtiment et des équipements, refonte du système électrique, ajout d'équipements spécialisés et de tuyauterie, remplacement des systèmes d'aération des étangs, enlèvement des boues.

Subvention et contribution :

- 6,1 M\$ du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
- 4 M\$ de contributions de divers partenaires

### CENTRE ADMINISTRATIF ET COMMUNAUTAIRE – 2,15 M\$

Réaménagement du sous-sol et du rez-de-chaussée

### ÉDIFICE JOSEPH-OSTIGUY – 3,7 M\$\*

Remise en état et réaménagement intérieur de salles multifonctionnelles, d'espaces de cotravail/communs et d'un espace d'exposition permanente\*.

Subventions et contributions :

- 391 250 \$, contribution financière d'AERA Chambly
- 380 000 \$, de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
- 75 000 \$, du ministère de la Culture et des Communications



Édifice Joseph-Ostiguy

## VOIRIE – 11,5 M\$

### RUE PATRICK-FARRAR – 5,2 M\$

Reconstruction des fondations de la chaussée et pavage, réaménagement d'une portion de la rue Briand.

### RUE DUMAINE – 900 000 \$

Reconstruction des réseaux d'égout et d'aqueduc, ajout d'une conduite pluviale (séparation des réseaux), reconstruction de la chaussée et d'un trottoir en pavé uni, remplacement de l'éclairage de rue.

Subvention : 600 000 \$ de PRIMEAU 2023

### RUE CARLETON – 2 M\$

Reconstruction des réseaux d'égout, sanitaire, pluvial et d'aqueduc; de la structure de la chaussée et du réseau d'éclairage de rue

Subvention : 1,3 M\$ de PRIMEAU 2023

### CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE – 2,4 M\$

Reconstruction de la chaussée et pavage, nettoyage et reprofilage des fossés.

Subvention : 2 M\$ du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

### RUE SCHEFFER, TERRASSE SCHEFFER ET BOULEVARD LABEL – 858 000 \$

Travaux de pavage.

### RUES OSCAR-VIAU, HERTEL ET BENOIT – 138 000 \$

Ajout de trottoirs.



Parc Laurent-Perreault

## PARCS ET ESPACES VERTS – 1,43 M\$

### PARC HERTEL – 666 200 \$

Réaménagement complet : nivellement et drainage du site, installation d'un brumisateur, de mobilier urbain, de modules de jeu, d'une aire de jeu libre et d'une butte à glisser, ajout de végétation, d'arbres et d'arbustes. Ce projet a fait l'objet d'une démarche de participation publique.

### PARC LAURENT-PERREULT – 400 000 \$

Réfection partielle : remplacement du mobilier urbain et des modules de jeux, refonte des sentiers pédestres.

### PARC FRANÇOIS-DAVIGNON – 365 000 \$

Réfection partielle : remplacement du mobilier urbain et des modules de jeux, refonte des sentiers pédestres, installation d'un pavillon de repos.

\*Les travaux se poursuivront en 2025.



SUIVEZ L'ÉVOLUTION DES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX !

## Inaugurés en 2024

L'année qui s'achève aura permis à la municipalité de mettre le point final à deux projets d'envergure et de les dévoiler au grand public.

### PARC NATUREL DES RUISSEAUX – 1,1 M\$ Inauguré le 20 octobre, en présence de 1300 citoyens

L'aménagement de cinq sentiers pédestres dans ce nouvel espace vert de 47,28 hectares, le plus grand de la municipalité, permet dorénavant à la population de profiter pleinement de la nature. Ce projet s'inspire du projet Pôle plein air de Chambly de monsieur Paul-Étienne Roy, présenté dans le cadre du budget participatif 2020.



### ANCIENNE CASERNE DE POMPIERS DU VILLAGE-DU-BASSIN-DE-CHAMBLY – 1,5 M\$

Inauguré le 29 septembre, dans le cadre des Journées de la culture

Projet entièrement subventionné par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

La réhabilitation complète de l'extérieur du bâtiment pour lui redonner sa configuration d'origine et le réaménagement intérieur ont permis de donner un toit à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly et ses archives, dont la mission se conjugue à merveille à la riche histoire de ce bâtiment.



# La préparation d'un budget municipal : toute une affaire!

Bien qu'il soit adopté en décembre par le conseil municipal, le budget de la Ville est le fruit d'un travail qui occupe l'équipe durant toute l'année.

## JANVIER À SEPTEMBRE

Aussitôt qu'un budget est adopté, la préparation du prochain s'amorce! Dès le début de l'année, les gestionnaires municipaux peuvent consigner des informations en vue du prochain budget, comme de nouveaux contrats, des oublis, des dépenses non récurrentes ou de nouvelles sources de revenus. Ces informations, colligées tout au long de l'année, contribuent à la préparation budgétaire.

Évidemment, le conseil municipal et la direction générale jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du budget, en définissant les grandes orientations. Les comités municipaux peuvent également proposer des initiatives.

Tous les cadres qui gèrent une enveloppe budgétaire contribuent aussi à l'exercice. Ils doivent présenter et justifier les crédits budgétaires requis pour la prestation des services dont ils sont responsables. Le personnel administratif de l'ensemble des services municipaux est aussi mis à contribution.

Le Service des finances joue un rôle important dans l'estimation des revenus et dépenses, de la masse salariale et des charges sociales, ainsi que du service annuel de la dette, pour ne nommer que ceux-là.

## SEPTEMBRE

Tous les services municipaux s'activent pour finaliser leur budget respectif. Celui-ci sera ensuite analysé par la direction générale et le Service des finances.

## MI-NOVEMBRE

L'ensemble de l'exercice est présenté aux élus municipaux. Ce sont eux qui décident des diverses allocations, des taux de taxes et de la tarification des biens et services.

## DÉBUT DÉCEMBRE

Le budget est adopté en séance extraordinaire. La préparation des comptes de taxes annuels se met en branle.



## REVENUS ET DÉPENSES

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les revenus sont moins prévisibles que les dépenses, ces dernières se faisant dans un environnement contrôlé.

Les revenus de la Ville reposent essentiellement sur les taxes foncières (résidentielles, commerciales et industrielles) et les droits de mutation. Ces revenus sont toutefois soumis à l'imprévisibilité des cycles économiques, qui ont un impact sur les mises en chantier, les rénovations et les transactions immobilières. Par exemple, l'augmentation récente des taux d'intérêt a ralenti le marché immobilier et les mises en chantier, réduisant les revenus anticipés.

REVENUS
Taxes municipales et droits de mutation
Tarification de services municipaux
Transferts gouvernementaux
Revenus de sources locales (ex. : permis, licences, frais d'inscription)
Services rendus à d'autres municipalités ou partenaires
Paiements tenant lieu de taxes (immeubles appartenant aux gouvernements provincial et fédéral)
DÉPENSES
Rémunération et charges sociales
Quotes-parts à des organismes
Remboursement de dettes, frais de financement et frais bancaires
Contrats et achats de biens et de services

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS?  
Poursuivez la lecture en ligne!



À DÉCOUVRIR : Budget 2025



## BUDGET ÉQUILIBRÉ

Le budget municipal regroupe l'ensemble des dépenses et des revenus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

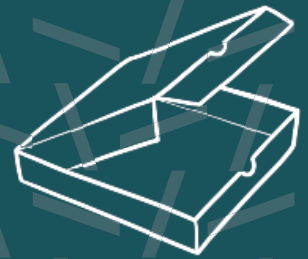
Au Québec, les municipalités ont l'obligation légale d'adopter un budget de fonctionnement équilibré, c'est-à-dire que ces revenus doivent être au moins égaux aux dépenses, et ce, sans avoir recours à un emprunt. Ainsi, les municipalités ne peuvent endetter les générations futures pour des dépenses de fonctionnement qui excéderaient les revenus annuels.

## LA PLANIFICATION À LONG TERME, UN ATOUT

Depuis quelques années, les municipalités font face à un défi de taille. Elles doivent continuellement offrir de nouveaux services, alors que leurs revenus limités, provenant principalement des impôts fonciers, augmentent moins vite que leurs dépenses.

C'est ici que la planification financière stratégique à long terme devient une alliée de taille, en permettant aux élus et aux gestionnaires municipaux de développer une vision commune des priorités et des enjeux, et d'établir un portrait clair des coûts d'exploitation, des investissements nécessaires, de l'impact sur la dette de la municipalité et sur le compte de taxes.

En plus de faciliter la préparation du budget annuel et d'inciter à une gérer efficacement les ressources, cette planification stratégique offre un autre avantage : celui de gérer de façon transparente les finances municipales.



# ÊTRE AU COURANT, FACILE ET UTILE

## COLLECTES MUNICIPALES Changements d'horaire à prévoir dès janvier 2025

Dès janvier 2025, chaque collecte sera effectuée au même moment sur l'ensemble du territoire, sauf la collecte de matières recyclables, qui sera divisée en quatre secteurs distincts.

Pour vous aider à connaître les dates de collectes dans votre secteur, différents outils s'offrent à vous :

- Consultez le **Calendrier des dépôts et des collectes 2025** personnalisé à votre secteur, qui vous a été livré à domicile.
- Recevez un avis par courriel, en cochant la case prévue à cet effet dans votre compte citoyen sur le portail Espace Chambly.
- Connectez-vous au portail Espace Chambly pour consulter votre horaire personnalisé avec toutes les dates qui vous concernent.
- Obtenez une copie du **Calendrier des dépôts et collectes 2025** personnalisé à votre secteur (si vous ne l'avez pas reçu) en vous présentant à la réception centrale.



 Recevez les avis par courriel

**NE MANQUEZ AUCUNE COLLECTE !**

[espacechambly.ca/inscrivez-vous](https://espacechambly.ca/inscrivez-vous)